

La Gazette de Vallabrix



Janvier 2016

N° 64

LE MOT DU MAIRE

Après plusieurs mois de perturbations liées aux travaux, la sortie nord du village a retrouvé sa tranquillité. Aujourd'hui, la traversée de Vallabrix, fortement améliorée dans cette première partie, embellit le village.

En 2016, nous poursuivrons notre politique d'investissement tout en conservant une gestion rigoureuse. Nous multiplierons les démarches pour obtenir des aides et concrétiser nos projets dans les meilleures conditions.

En vous associant au maximum, nous allons préparer plusieurs dossiers : la deuxième tranche l'aménagement de la D5, l'élargissement de la partie haute du chemin de Garran et le projet de la nouvelle école. Nous travaillerons également sur un projet d'implantation de centrale photovoltaïque.

En 2016, nous continuerons à soutenir les associations du village ainsi que les citoyens porteurs d'initiatives privées sur notre commune. Avec nos moyens, nous contribuerons à renforcer les liens sociaux entre les différentes générations de Vallabrixois.

Le vendredi 15 janvier, le conseil se tiendra à la disposition des habitants pour évoquer les projets de la municipalité. Je vous convie à cette réunion publique prévue à 20h30, dans la salle du foyer communal.

**Au nom du conseil municipal,
je vous présente mes meilleurs vœux pour
l'année 2016.**

Bernard Rieu

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Mélie, Alicia, TESTUD,
née le 13 août 2015 à Nîmes

Victor, Alain, Romain FRANÇOIS,
né le 22 août 2015 à Nîmes

Depasse Théo,
né le 7 décembre 2016 à Bagnols-sur-Cèze

DÉCÈS

Monsieur Bernard, Yvon LANDOUZY,
décédé le 25 juillet 2015 à Vallabrix

Madame Maryse, Rachel DURAND,
épouse FRANÇOIS,
décédée le 21 septembre 2015,
à Nîmes

INFORMATIONS PRATIQUES

SECRETARIAT - HORAIRES D'HIVER

Lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 13h30 à 18h30

Vendredi de 8h à 11h

Tél. : 04 66 22 58 12

Fax. : 04 66 22 01 48

Courriel :
mairie.vallabrix@wanadoo.fr
www.vallabrix.com

SITE : www.vallabrix.com

*Photo de couverture
Agneaux de l'élevage Weber à Vallabrix*

FINANCES

EAU-ASSAINISSEMENT

En 2015, nous avons facturé 28 433 m³ d'eau potable contre 27 000 m³ en 2014. En 2015, nous avons encaissé pour l'eau potable et l'assainissement **119 402 €** contre **105 705 €** en 2014 soit une augmentation de **13 697 €** (13% de plus). Cette forte progression est principalement due à la mise en place d'un abonnement pour l'assainissement et à la récupération de la taxe pour la préservation de la ressource en eau que nous reversons à l'agence de l'eau.

Simultanément, nous avons investi en 2015 la somme de **129 919 €** avec la réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement au niveau de la traversée du village. Nous avons perçu **24 892 €** de subventions à ce jour. Il reste environ **12 K€** à percevoir. (Hauteur des subventions : 30% et 35%)

BUDGET COMMUNAL

Les dépenses de personnel se sont élevées à **110 000 €** en 2015 contre **136 000 €** en 2014. Cette baisse significative s'explique par le départ d'Eliane qui a été remplacée par Sylvie Faure, employée sur un contrat CAE de 20h.

Par contre, la participation de la commune au SIRP augmente de façon importante puisqu'elle passe de **46 K€** en 2014 à **63,3 K€** en 2015. Cette progression des dépenses est liée à la mise en place des activités périscolaires qui sont gratuites pour les familles.

Les dépenses d'investissements (**187 378 €** en 2015) correspondent principalement à la réfection des chemins communaux après les intempéries d'octobre 2014 et à une partie des factures pour les travaux d'aménagement de la traversée du village.

Pour 2016, des factures pour les travaux sur les chemins communaux ainsi sur la RD5 devront être honorées et parallèlement les subventions attribuées par le conseil Départemental, la Région, l'Etat et la CCPU seront encaissées.

Pour les travaux de remise en état de la voirie, le montant retenu par les services de l'Etat s'élève à **232 448 €**, nous percevrons **182 476 €** de subventions.

L'EAU À VALLABRIX



C'est le liquide le plus répandu sur notre planète qui est indispensable à la vie. Sa molécule de formule H₂O (photo ci-dessus), composée d'hydrogène et d'oxygène est très stable. Il est très difficile de la briser, néanmoins, on y parvient en faisant l'électrolyse de l'eau qui utilise l'énergie électrique. **De ce fait, la quantité d'eau sur terre reste constante.**

Avec une pluviométrie moyenne de 750 mm, il tombe par an **6 millions de m³** ou 6 milliards de litres d'eau sur 800 hectares de la commune. Cette eau tombe principalement au printemps et en automne dans notre région.

Lors des épisodes cévenols, il peut pleuvoir de grandes quantités d'eau en très peu de temps, par exemple, le 10 octobre 2014, la commune à reçu 330 mm d'eau en 10 heures.

Pour nos besoins en eau potable, nous avons utilisé en 2015, **29 000 m³** d'eau (0,5% de l'eau reçue sur la commune). Une fois utilisée, cette eau retourne à la nappe phréatique après avoir été débarrassée des substances chimiques qu'elle a emmagasinées. En fait, nous ne consommons pas réellement cette eau par contre nous dépensons des KWH pour monter cette eau jusqu'au château d'eau et du chlore pour la traiter.

Nous puisons notre eau au niveau du captage des Sablons dans une nappe phréatique très importante. Actuellement, nous avons une autorisation d'eau à prélever au maximum 100 m³ d'eau par jour, en été, nous dépassons facilement ce volume.

Nous venons donc de déposer le dossier de la déclaration d'utilité publique qui nous autorisera à prélever une quantité journalière jusqu'à 280 m³ par jour.

Nous attendons le verdict des autorités (ARS, DDTM) qui devraient valider cette demande.

Nous pouvons être rassurés car notre territoire possède une nappe d'eau phréatique conséquente qui est alimentée régulièrement. **Par contre, il faut une grande vigilance pour éviter la pollution de cette unique nappe.**

Bernard Rieu

TRAVAUX

TRAVERSÉE DU VILLAGE

Les travaux pour l'aménagement partiel de la traversée du village ont commencé en mai et se sont prolongés jusqu'à fin novembre. Je rappelle que ces travaux ont permis de refaire les réseaux d'eau potable et d'assainissement ainsi que la mise en discrétion des réseaux secs (éclairage public et France Télécom). La présence de rochers a rendu l'opération difficile et a entraîné un retard dans le planning initial. La réfection de la chaussée et la création de plateau et de trottoirs ont complété l'aménagement de la D5. Avec cette opération, la partie nord de la traversée s'est fortement améliorée sur le plan esthétique et au niveau de la sécurité.

Bien que subventionnée par le département et l'agence de l'eau, cette opération représente une charge financière pour la commune.



AMÉNAGEMENT DU STADE

Nous avons profité des travaux sur la D5 pour faire installer un enrobé de 350 m² sur la plate-forme centrale de l'ancien stade.

Un traçage au sol a été réalisé et nous allons faire installer en mobilisant les parents d'élèves des frontons multisports au mois de janvier. Une piste d'athlétisme avec deux couloirs sera créée autour de la partie centrale.

Marie Truchet va organiser un tournoi de foot ou basket lorsque l'aménagement sera terminé.

ECOLE-FOYER

Nous nous efforçons d'entretenir au mieux nos locaux communaux en nous appuyant sur les personnels de la commune ou du SIRP.

C'est ainsi que pendant les vacances de Toussaint, Nicolas et Benjamin, employé à Saint Hippolyte de Montaigne ont refait la peinture de la garderie. Ils ont notamment descendu les plaques du plafond, les ont dépoussiérées et repeintes. Avec ces travaux, la garderie est plus accueillante pour les enfants et les personnels.

Pendant les vacances de Noël, Nicolas et Floriane, employée du SIRP, ont repeint la classe maternelle. Le soubassement a pris une teinte bleue ainsi que les boiseries des fenêtres.

RÉSEAU D'EAU

Au dessus de la cave, au niveau de l'impasse des pins, le réseau d'eau qui traversait la propriété de Madame Treuil était en très mauvais état et générait des fuites à répétition. La décision a été prise de refaire une conduite qui est maintenant implantée sur la voirie communale.

C'est l'entreprise José David qui a été chargée de réaliser ces travaux.

ELAGAGE

Nous avons confié à Jérémie Bonnaud le travail de couper deux pins au niveau de

la côte, ces arbres menaçaient des maisons situées à proximité. Nous en avons profité pour élaguer des chênes sur le chemin des Liquières qui obstruaient en partie les lampadaires.

PROJETS

TRAVERSÉE DU VILLAGE TRANCHE 2

Nous avons mandaté le cabinet CEREG pour actualiser l'étude qui permettra de déposer un nouveau dossier pour la réhabilitation de la traversée du village de la place de la Mole jusqu'au chemin de la cave.

AMÉNAGEMENT DE LA PARTIE HAUTE DU CHEMIN DE GARIAN

Nous allons solliciter à nouveau le concours des amendes de police pour terminer l'élargissement de la partie haute du chemin. Nous devons déposer le dossier avant le 31 janvier 2016, ce dossier sera présenté au cours de la réunion publique .

PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Le conseil municipal souhaite que la commune se porte candidate pour recevoir un parc photovoltaïque qui serait implanté au niveau de l'ancienne décharge.

Ce projet permettrait à la commune de participer à la volonté du pays de promouvoir les énergies renouvelables, de réhabiliter la décharge sans impacter les finances locales et assurerait une rentrée financière d'environ 50 k€ par an pendant 25 ans .

Les projets d'aménagement de la voirie seront présentés au cours de la réunion publique du 15 janvier.

Le projet de parc photovoltaïque sera présenté et débattu au cours d'une réunion publique spécifique. La décision sera prise par le conseil municipal à l'issue de cette concertation.



L'HORLOGE DU CLOCHER



Installée entre 1850 et 1880, l'horloge est un beau mécanisme fabriqué par Charvet Aimé de Lyon.

Deux contre poids sont présents :

- L'un d'une masse de **100 kg** fait fonctionner la sonnerie.
- L'autre de masse **20 kg** fournit l'énergie pour entretenir les oscillations du balancier.

Depuis quelques temps, l'horloge ne fonctionnait pas correctement.

Le samedi 22 août, à ma demande, M Thouzeau, professeur d'horlogerie à Genève qui possède une maison à Vallabrix, est venu la graisser et décoincer le mécanisme.

Néanmoins, M Thouzeau estime qu'une révision totale (démontage, dérouiller, changer les paliers usés, etc.) est souhaitable, il s'est proposé de se charger bénévolement de cette tâche. Pour cela, il faut l'enlever et la lui confier pendant quelques mois.

Je remercie M Thouzeau de cette proposition qui nous permet d'envisager de faire une révision de l'horloge.

Bernard Rieu

LA CARRIÈRE

LES ACTIONS APRÈS L'ARRÊTÉ COMPLÉMENTAIRE DU 11 AOÛT 2015

Dans la gazette n°63, nous avons expliqué la position de la Commune à la Commission de la Nature, des sites et des Paysages qui donne son avis sur les projets d'arrêtés soumis par la Préfecture. Pour mémoire, nous avons exprimé notre désaccord avec le texte de l'arrêté complémentaire concernant la reprise des fronts Est (secteur 2) : un projet très impactant pour le site (autorisation d'augmenter le volume de sable à extraire, + 34%, allongement de la durée de réhabilitation portée à 10 ans), prévu sans étude d'impact préalable.

D'un commun accord avec les associations environnementales, des actions d'information et de protestation contre la décision de la Préfecture ont été menées au mois de septembre 2015 :

- une réunion publique à Uzès le 11/09/2015
- une manifestation sur le chemin de la carrière le 24/09/2015.

Ces actions ont été relayées par la presse. Elles ont reçu le soutien d'un certain nombre d'élus, maires et député de notre circonscription, Christophe Cavard.

Aujourd'hui, l'arrêté d'août 2015, comme celui de juillet 2013, sont contestés par la Commune devant le tribunal administratif.

RÉHABILITATION DES FRONTS OUEST (ZONE 3) – CLE DU 9 DÉCEMBRE 2015

Dans l'arrêté de juillet 2013, le préfet donnait à l'entreprise 2 ans pour terminer la réhabilitation des fronts Ouest qui, faut-il le rappeler, aurait dû être achevée depuis 5 ans en tenant compte des aléas survenus au cours de l'exploitation. Les travaux ont pris fin en novembre. Le maire de Vallabrix a demandé la réunion d'une nouvelle CLE (Commission locale de l'environnement). La commune de Saint-Victor des Oules, les associations étaient représentées, les administrations concernées, ONF, DREAL, absentes.

Quelques éléments d'information :

- La partie Ouest est considérée comme entièrement réhabilitée jusqu'au secteur en fer à cheval qui reste à traiter (A.P d'août

2015).

- Les banquettes sont aménagées et plantées. Pour autant, le développement d'une couverture végétale protectrice n'est pas acquis : certains végétaux sont très exposés au vent, d'autres placés sur un sol argileux qui retient l'eau. Un suivi de la végétalisation sera donc nécessaire sur la longue durée.
- L'entreprise exploite le secteur 5 (le site de Saint-Victor-des-Oules) et a commencé à augmenter sa production (300 000 T commercialisées en 2014 et en 2015, idem prévu en 2016), alors que l'évacuation des matériaux par la sortie sud n'est toujours pas possible. L'arrêté de 2013 n'est donc pas respecté.
- Interrogé sur la reprise des fronts Est et l'exploitation concomitante du site de Saint-Victor, A. Capelli, le chef de chantier, a annoncé que l'entreprise Fulchiron réfléchissait à un mode d'exploitation moins générateur de nuisances, qui ferait l'économie du transport du sable par convoyeurs d'un site à l'autre.
- Des études menées sur le bruit et les poussières, suite aux constats de dépassement des normes, concluent à la conformité des mesures récentes.
- Sur les recommandations du SMAGE des Gardons, après les inondations du 10/10/2014, l'entreprise a fait creuser un nouveau bassin écrêteur dans le lit du Valadas, en amont du gué. Ce dispositif devrait permettre de réduire le risque d'ensablement des cours d'eau.

Un CR détaillé de cette réunion est à votre disposition sur le site www.vallabrix.com / Environnement/Dossier carrière.

Odile Pernin-Vidal

DÉCHÈTERIE

Le projet de la déchèterie est suivi par une commission du SICTOMU où notre commune est représentée par Hervé Depasse, André Béteille et Bernard Rieu.

Je vous précise quelques éléments sur cette future réalisation.

Une bande de 15 m est conservée le long de la station d'épuration pour laisser la possibilité d'une extension de la STEP.

Un merlon paysager sera construit au nord de la déchèterie et une bande de plantations (espèces locales et rustiques) est également prévue au nord et à l'est de l'ouvrage.

Un bassin tampon étanche sera construit pour supporter une pluie décennale avec un débit de fuite de 3l/s vers le fossé de la D5.

Le permis de construire a été déposé en décembre, les travaux devraient démarrer mi avril et se terminer mi septembre.

Ci-dessous le plan de la future déchèterie. Il n'est pas définitif : quelques modifications peuvent encore y être apportées.

Bernard Rieu

TÉLÉALERTE



La Mairie de Vallabrix va s'équiper d'un service de diffusion de messages pour étendre ses moyens de communication à destination du public et à les informer dans un délai le plus bref

possible.

La TélÉAlerte est la solution retenue. Il s'agit d'un système automatisé d'appels en masse, pour prévenir ou tout simplement diffuser une information communale, que ce soit par téléphone, SMS, mail ou fax.

L'idée première est de renforcer les contacts et la communication avec nos administrés, de façon globale, tout en réduisant les coûts téléphoniques et le temps passé pour transmettre l'information.

Projet en service sur Janvier 2016 (au plus)

LES ALERTES POSSIBLES

LES RISQUES NATURELS

- Crues et Inondations, Tempêtes, Feux, Canicule,
- Grand Froid etc...

LES RISQUES SANITAIRES

Pollution de l'eau et de l'air, risques industriels etc...

PRATIQUES

- Travaux, coupure d'eau-électricité
- transports
- scolaire et public etc...
- Informations municipales, réunions etc...
- Evènements
- Mariage, baptêmes, vœux du maire
- Festivités, marché nocturne, vide-grenier etc...

Vincent Martinez



Vue en plan des réseaux humides

Echelle - 1 / 450

POLLUTION DE L'AIR

LE 18 DÉCEMBRE 2015, LE SEUIL D'ALERTE A ÉTÉ ATTEINT DANS LE GARD



POLLUTION DE L'AIR PAR LES PARTICULES EN SUSPENSION PM 10

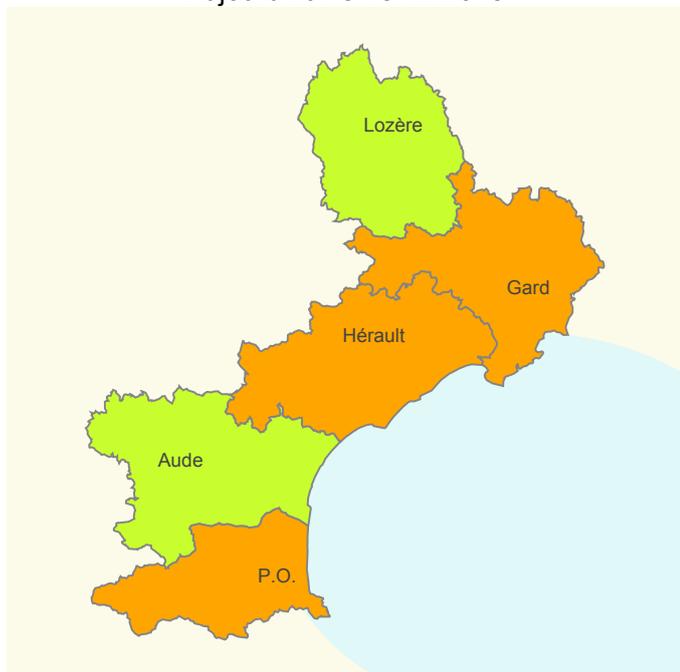
DEPASSEMENT DU SEUIL D'INFORMATION



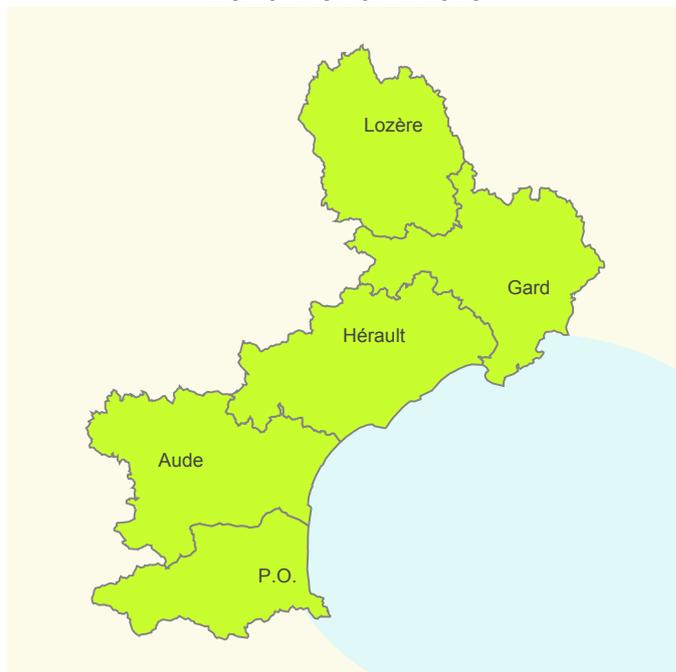
Les particules ou poussières proviennent de sources naturelles (sel de mer, feux de forêt et érosion des sols par le vent) comme d'activités humaines (transport, chauffage, industries). Selon leur taille, elles pénètrent plus ou moins dans l'appareil respiratoire et sont donc plus ou moins dangereuses. Leur dangerosité dépend également de leur composition.

SITUATION

Aujourd'hui le 18/12/2015



Demain le 19/12/2015



| Aujourd'hui le 18/12/2015 | | | Départements | Demain le 19/12/2015 | | |
|---------------------------------------|----------|-----------------|--------------------------|---------------------------------------|------|-----------------|
| Polluants et seuils dépassés en µg/m3 | | | | Polluants et seuils dépassés en µg/m3 | | |
| O ₃ | PM10 | NO ₂ | | O ₃ | PM10 | NO ₂ |
| | | | Aude (11) | | | |
| | 50 (24h) | | Gard (30) | | | |
| | 50 (24h) | | Hérault (34) | | | |
| | | | Lozère (48) | | | |
| | 50 (24h) | | Pyrénées-Orientales (66) | | | |

O₃ : ozone, PM10 : particules de diamètre inférieur à 10µm, NO₂ : dioxyde d'azote

| Légende | |
|---------|-----------------------------------|
| | Seuil d'alerte |
| | Seuil d'information |
| | Pas de dépassement |
| | Données indisponibles |
| | mesures d'urgence mises en oeuvre |

En cas de risque ou de constat d'épisode de pollution, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

- **Au seuil d'information et recommandations**, une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de certaines populations sensibles → recommandations sanitaires et comportementales préconisées.
- **Au seuil d'alerte**, une exposition de courte durée présente un risque pour la santé de l'ensemble de la population → mesures d'urgence de restriction des activités polluantes obligatoires.

POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES

Recommandations de protection individuelle

| | |
|--|--|
| <p>Populations vulnérables : <i>Femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques</i></p> <p>Populations sensibles : <i>Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).</i></p> | <ul style="list-style-type: none">- Limitez les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointe.- Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur.- En cas de symptômes ou d'inquiétude, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin. |
| <p>Population générale</p> | <p>Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités habituelles.</p> |

Recommandations pour limiter les émissions de polluants

| | |
|--|--|
| <p>A la maison / au travail</p> | <ul style="list-style-type: none">- Respectez l'interdiction de brûlage à l'air libre et l'encadrement des dérogations.- Arrêtez, en période de chauffe, l'utilisation des appareils de combustion de biomasse non performants (foyers ouverts, poêles acquis avant 2002)- Maîtrisez la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation). |
| <p>Déplacements</p> | <ul style="list-style-type: none">- Différez, si possible, les déplacements pouvant l'être- Limitez, pour les déplacements privés et professionnels, l'usage des véhicules automobiles par recours au covoiturage et aux transports en commun.- Privilégiez pour les trajets courts, les modes de déplacement non polluants (marche à pied, vélo) |
| <p>Agriculteurs</p> | <ul style="list-style-type: none">- Reportez les épandages agricoles de fertilisants ainsi que les travaux du sol. |
| <p>Industriels</p> | <ul style="list-style-type: none">- Reportez les émissions d'oxyde d'azote, particules et composés organiques volatils à la fin des épisodes de pollution. |

Informations complémentaires

| Qualité de l'air | Mesures d'urgence | Effets de la pollution sur la santé |
|---|---|--|
| <p>www.air-lr.org</p> | <p>www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr rubrique « air-climat-énergie-bâtiment-construction » puis « qualité de l'air »</p> | <p>www.ars.languedocroussillon.sante.fr rubrique « votre santé » puis « votre environnement » puis « Air »</p> |
|  |  |  |

LA CAVE COOPÉRATIVE

Jusqu'au début du 20^{ème} siècle, l'agriculture locale était basée sur les céréales (blé, mil à balai, orge). Les revenus des agriculteurs étaient faibles, car les surfaces cultivées par chaque agriculteur étaient limitées et les rendements étaient peu élevés du fait des périodes de sécheresse.

Pour améliorer leur situation, les agriculteurs du village ont misé sur la culture de la vigne qui s'adaptait très bien au climat méditerranéen.

En 1924, les paysans du village, c'est-à-dire la quasi-totalité des actifs se sont réunis pour construire la cave coopérative viticole qui a été une des premières dans la canton.

Elle fut édifiée sur un coteau à proximité du village. Une plate-forme fut creusée dans le rocher et les pierres récupérées ont été utilisées pour réaliser les murs du bâtiment. Devant le développement du vignoble, une première extension fut réalisée en 1928 puis une deuxième après la deuxième guerre mondiale.

A l'apogée de son activité dans les années 60, une soixantaine de viticulteurs apportaient leurs raisins à la cave. Tous les raisins étaient mélangés. Seul le vin rouge était produit.

Le volume de vin produit était d'environ **20 000 hectolitres** sur une surface de **200 hectares**.

Chaque agriculteur vendait son « vin » par l'intermédiaire d'un courtier. Ce n'est que dans les années soixante que la vente en commun s'est imposée (le conseil d'administration de la cave était maître du jeu pour la vente du vin.).

Quatre cavistes se sont succédés : le premier, dénommé Adolphe, était de ST Quentin, puis M Roman, M Rambert et Jérôme Brun de Vallabrix.

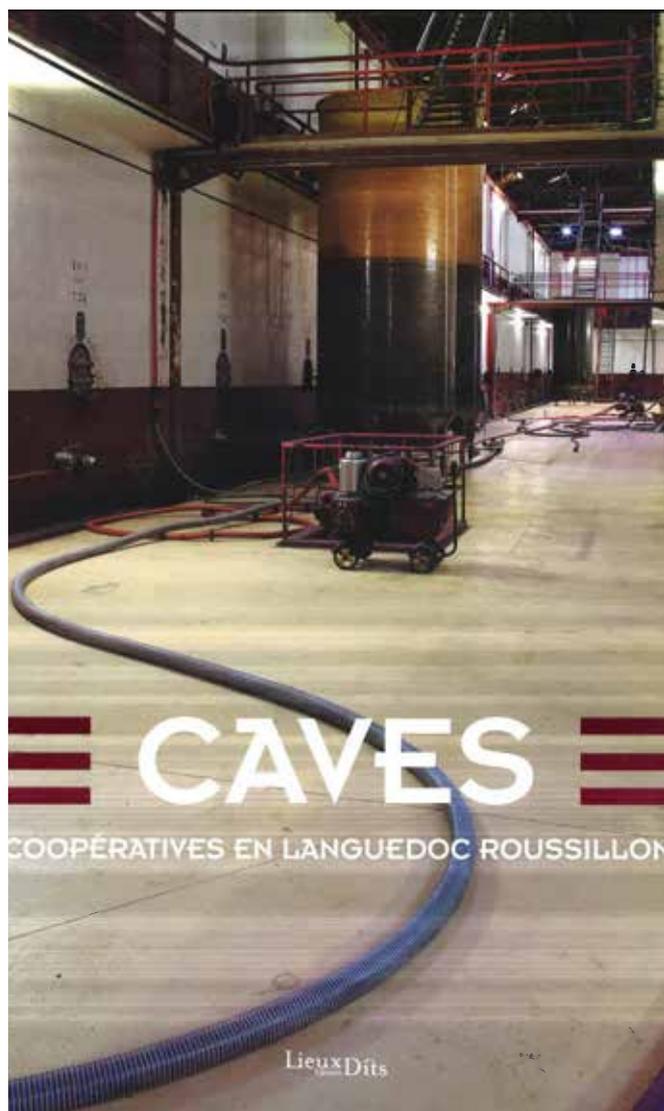
Pendant la deuxième guerre, le caviste, M. Roman a été mobilisé, son épouse avec l'aide d'Alfred François alors président et d'autres administrateurs ont fait tourner la cave.

Quelques agriculteurs faisaient leur vin dans leurs caves particulières : Arthur Dussaud, Fernand Boutaud, Marcel Boutaud, Fortuné Bonzi et Joseph Aréne.

En 2006, les viticulteurs de Vallabrix ont décidé de se regrouper avec Foissac, Euzet et Saint-Laurent la Vernède. La cave du village a été fermée et vendue à la SCI La coopé.

La SCI La coopé avait un projet immobilier sur ce bâtiment qu'elle n'a pas pu faire aboutir. La cave est aujourd'hui un immeuble sans vocation, placé dans cette partie du village que la municipalité souhaiterait développer. Aussi la mairie s'est-elle tournée vers les propriétaires pour évoquer la possibilité d'un rachat. Le moment est peut-être venu de redonner à ce bâtiment une nouvelle fonction pour la collectivité.

Bernard Rieu



CRÉATION D'UN COMITÉ POUR L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS EN UZÈGE

Depuis trois ans maintenant, le peuple syrien connaît une situation dramatique à l'origine d'un exode massif dans tous les pays limitrophes de la Syrie. Le Liban, la Jordanie, la Turquie ont accueilli des centaines de milliers d'exilés qui subsistent difficilement à la frontière de leur pays. Au mois de septembre 2015, certains Etats européens, l'Allemagne notamment, conformément au droit des peuples, ont décidé de donner asile aux réfugiés arrivés jusqu'en Grèce et en Italie par des moyens périlleux. L'Etat français s'est pour sa part engagé à accueillir 30 000 réfugiés en 2 ans.

Après la déclaration du ministre de l'Intérieur et son appel aux collectivités, un élan de solidarité s'est manifesté en France : en Uzège, un comité pour l'accueil des réfugiés a été créé le 25 septembre lors d'une réunion publique à Vallabrix. Ce comité a rencontré

le coordonnateur départemental, Xavier Hancquart, missionné par le préfet pour trouver des solutions d'hébergement aux réfugiés qui ont obtenu le droit d'asile.

Xavier Hancquart viendra parler de sa mission **le vendredi 20 janvier à 18h30, au centre social de Saint-Quentin-la-Poterie.**

Si cette question vous intéresse, vous pouvez trouver de l'information sur le site :

www.refugies-uzege.fr et rejoindre le comité en écrivant à l'adresse: **refugies-uzege@gmail.com**

Vous pouvez également participer à la réunion du 6 janvier 2015 (18h30, foyer communal de Vallabrix) : le comité devient association et constitue son conseil d'administration.

Odile Pernin-Vidal



ASSOCIATIONS

L'association Net 1901 édite depuis 2007 le site net1901.org qui est un portail libre et gratuit des associations françaises.

Celui-ci se décline en versions locales, dont une pour la village de Vallabrix. Il référence 21 associations sur la commune.

Le portail associatif de Vallabrix est consultable à cette adresse : <http://www.net1901.org/ville/Vallabrix,30337.html>

Il regroupe toutes les informations associatives à notre disposition sur le territoire : créations et modifications des associations publiées au Journal Officiel, compléments d'informations transmis directement par les associations ainsi que leurs actualités.

Ce portail est utilisable librement et gratuitement par la collectivité ainsi que par les associations qui peuvent y publier gratuitement leurs modifications (adresse, président, site internet, ...) ainsi que leurs actualités.

INTERCOMMUNALITÉ

TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA CCPU

LA COMPÉTENCE LECTURE PUBLIQUE

Parfois les choses se produisent plus vite qu'on ne l'espère. Dans la gazette de décembre 2014, j'avais formulé le vœu que les élus communautaires s'intéressent à la mise en réseau des bibliothèques dans le cadre du projet de territoire alors en cours d'élaboration. Le transfert de la compétence lecture publique à la communauté de communes est aujourd'hui chose faite.

Décidé très rapidement, entre la mi-novembre et la mi-décembre, ce transfert a provoqué quelques débats qui méritent une information dans ce numéro de notre gazette clôturant l'année 2015.

L'étude présentée au conseil communautaire prévoyait que la CC prennent en charge 4 équipements existants (les médiathèques d'Uzès, Montaren, Saint-Quentin, Belvezet) et assure la mise en réseau de toutes les bibliothèques en créant un catalogue commun accessible par un portail internet et une carte de lecteur unique gratuite. Il était aussi question de développer l'offre numérique déjà proposée par la médiathèque d'Uzès et de définir à moyen terme une politique d'animation culturelle coordonnée par le réseau.

Ce projet a échoué sur la répartition des coûts imputés aux communes qui devaient à la fois contribuer au fonctionnement des structures intercommunales et continuer à financer leur propre équipement. La charge des équipements transférés n'était pas supportable : à titre d'exemple, 4500€/an de participation pour Valabrix, en sus du budget de notre médiathèque (2500€/an pour l'investissement - achat de livres - et le fonctionnement.).

Le projet a donc été modifié. Un seul équipement a été transféré, la médiathèque d'Uzès, et pour un coût revu à la baisse. La charge est absorbée par les fonds de la CCPU et les dotations attendues en retour de la prise de compétence.

Pour autant, le transfert de la lecture publique laisse en suspens des questions et des incertitudes. Qu'en sera-t-il des médiathèques qui auraient pu devenir intercommunales ? Leur transfert se fera-t-il à moyen terme ? Comment la mutualisation des fonds documentaires va-t-elle être menée ? Avec quels moyens humains ? Quelle

gouvernance pour le réseau ? La participation de chaque commune sera-t-elle sollicitée ?

A suivre donc, en formant cette année le vœu que les habitants de notre territoire puissent bénéficier bientôt de nouveaux services, notamment numériques, et de possibilités de lecture accrues.

LA COMPÉTENCE JEUNESSE

La CCPU vient de prendre également la compétence Enfance Jeunesse, en accélérant dans ce domaine aussi la mise en oeuvre de son projet de territoire : à court terme était seulement prévue une « réflexion sur la prise de compétence enfance jeunesse globale ». Voici les éléments de diagnostic qui ont conduit à cette décision :

« Une offre satisfaisante pour la petite enfance et qui peut être améliorée pour l'enfance et la jeunesse ».

La CCPU dispose d'une compétence petite enfance complète et d'une compétence enfance résiduelle (reprise de l'ALSH de St Laurent la Vernède dont la gestion est confiée au centre social intercommunal de St Quentin la Poterie). Les pratiques et les coûts des centres de loisirs ne sont pas harmonisés. La capacité d'accueil est satisfaisante pour la petite enfance. L'offre est répartie sur l'ensemble du territoire (110 places en crèches) et tend à l'harmonisation de la qualité en matière d'accueil des enfants et des familles. » (*Projet de territoire, site de la CCPU*).

Si le diagnostic concernant la petite enfance peut paraître optimiste puisque deux établissements l'un à Uzès, l'autre à Saint-Quentin concentrent toute l'offre de places en crèche pour l'ensemble du territoire, la situation disparate des centres de loisirs nécessitait de fait une harmonisation.

Actuellement les centres de loisirs dépendent des communes ou d'associations : ils ne reçoivent pas les mêmes financements et ne proposent donc pas les mêmes conditions d'accueil. La gestion intercommunale des centres devrait permettre d'améliorer cette situation et d'augmenter leur potentiel d'accueil.

RÉFLEXION AUTOUR D'UN CENTRE DE LOISIRS À VALLABRIX

La commune avait expérimenté, sur deux années consécutives (2011-2013), la mise en place d'un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps sous la responsabilité d'Eliane Pol. En juillet-août 2011, le centre social avait utilisé nos locaux communaux et proposé aux enfants, durant trois semaines, des activités ludiques et de découverte avec l'appui de bénévoles de notre commune.

La mise en place des TAPS (Temps d'activités périscolaires) a conduit le SIRP à doter l'école d'une structure d'accueil conforme aux normes de la CAF. Virginie El Brazi, formée dans ce but, est maintenant en mesure d'en prendre la direction.

Les conditions sont donc réunies pour reconduire l'expérience d'un centre de loisirs ouvert pendant les vacances scolaires. Les élus chargés de l'Enfance au sein de la commune, après consultation des familles vont organiser cet accueil, en lien avec la CCPU.

Odile Pernin-Vidal



S.I.R.P

Cet automne, un projet de fusion des SIRP du territoire commandité par Mr le Préfet a vu le jour. Il s'agit dans un premier temps d'un regroupement administratif. Nous pouvons imaginer que, par la suite, cette fusion soit de

plus grande ampleur et englobe notamment une répartition des enfants en fonction de leur classe d'âge sur plusieurs communes.

Les différents SIRP se sont réunis afin de discuter de ce projet. A l'unanimité, tous se positionnent contre ce regroupement. De même, les conseils municipaux s'opposent à cette fusion. Un rendez-vous avec Mr le Préfet a été demandé afin d'exposer la forte contestation présente sur le territoire concerné. Nous espérons qu'il ait lieu en tout début d'année 2016.

De façon concrète, une fusion administrative entraînerait des charges supplémentaires puisqu'il faudrait créer des emplois spécifiques pour la gestion de ce « grand SIRP » responsable de l'ensemble du territoire mis en jeu. Le président de ce SIRP, un élu, devrait connaître les contraintes et ressources de chaque commune afin de remplir au mieux sa fonction.

A Vallabrix, le SIRP Soleyron, Brugas et Seynes regroupe déjà 3 communes. Le personnel qui gravite autour de l'école est composé de 8 personnes. Celles-ci interviennent dans

les classes en soutien à l'enseignant, et gèrent les temps périscolaires (garderie, cantine et TAP). Les élus sont régulièrement présents pour résoudre des problèmes ou accompagner ce personnel périscolaire.

Nous n'imaginons pas qu'un tel travail de proximité puisse être mené à bien si cette fusion des SIRP a lieu. Nos écoliers seront les premiers concernés par les méfaits de cette fusion et en subiront les conséquences.

Si Mr le Préfet ne modifie pas sa décision suite à l'entretien de début d'année, nous souhaitons qu'une mobilisation des parents d'élèves ait lieu afin d'affirmer une désapprobation collective. Nous vous tiendrons informé de la suite des événements.

Marie Truchet

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Le SIRP (syndicat intercommunal de regroupement pédagogique) propose pour l'année 2016 un large panel de possibilités :

- Activités sportives avec Thomas Corriger
- Activités manuelles avec Aurélie Platon et Sylvie Faure
- Cuisine avec Aurore Ludovico
- Eveil musical avec Corinne et Thierry Serviens
- Echecs avec Jacques Chevrier

Je salue l'engagement de tous ces intervenants qui permettent un bon fonctionnement de ces séances. Je remercie **Jacques Chevrier** qui anime bénévolement un club échecs.

Depuis septembre, **Virginie El Brazi** a la lourde responsabilité de gérer ces activités qui sont suivies par plus de 80 % des enfants de l'école.

L'aide de l'Etat pour le financement de ces activités est largement insuffisante. Le coût moyen évalué par l'AMF (Association des Maires de France) s'élève à 233 € par enfant et par an.

Malgré le désengagement de l'Académie, **le SIRP a fait le choix de maintenir la gratuité des TAPS car il nous semble que dans l'école de la République, l'argent ne doit pas être discriminant pour les familles.**

Bernard Rieu



L' APE

L'Association des Parents d'Elèves « **la jeune vallabrixoise** » a élu un nouveau bureau en cette rentrée 2015. Il est composé de:

Mmes Falgas Virginie et Maillot Sophie: présidente et vice-présidente

Mmes Dumas Christine et Karmazyn Julie: trésorière et vice-trésorière

Mmes Achard Bénédicte et Defives Florence: secrétaire et vice-secrétaire

Tous les parents désirant participer, régulièrement

ou ponctuellement, sont les bienvenus.

Nous rappelons que l'objectif principal de l'APE est de permettre d'offrir aux enfants de l'école des spectacles, des cadeaux à Noël, des sorties culturelles, des classes vertes (une sera au programme pour le cycle 3, une première depuis de longues années), d'équiper la garderie.

Pour cela nous organisons des ventes:

Sablés et torchons avec dessins des enfants à Noël, verres écocup avec logo dessiné à l'école, gâteaux, boissons lors de nos événements, ou ponctuellement à la sortie de l'école.

Nous avons prévu un calendrier d'événements : la fête d'automne qui vient de se dérouler s'est très bien passée : contes, petite restauration, concours du meilleur déguisement enfant et adulte.

Noël

Vente des créations de Noël de nos enfants pour l'OCCE, petit marché de Noël dans le foyer, avec vente de chocolat chaud, torchons avec les autoportraits réalisés par les enfants et sablés.

Un budget de cadeaux a été alloué pour les classes et la garderie.

Un après-midi goûter de Noël offert aux enfants avec venue du père Noël et remise des cadeaux aux classes, et photos avec le père Noël.

Carnaval

Thème carnaval aux mille couleurs le vendredi 18 mars : déguisements, goûter offert aux enfants, défilé dans le village vers 16h30, le monsieur carnaval préparé en amont par les enfants sera embrasé.

Soirée dansante carnaval au foyer.

FÊTE DE L'ÉCOLE: LE 24 JUIN 2016 À VALLABRIX

D'autres événements ponctuels se dérouleront sûrement au cours de l'année.

En prévision: Participation au marathon des Arts avec une buvette et petite restauration, un vide-grenier, loterie et loto..

Au plaisir de vous y croiser et de nous accompagner à faire vivre l'école de notre village !

Le bureau

ASSOCIATION SPORTS & LOISIRS



Nous avons repris nos activités depuis septembre. À ce jour notre association compte 95 adhérents.

Malheureusement nous n'avons pas pu maintenir le cours de STEP, la Sophrologie et le Théâtre par manque d'inscriptions. Le cours de ZUMBA a été supprimé car notre intervenante a quitté la région d'Uzès.

Le Lundi

de 9h00 à 11h00 deux cours de Pilates,
18h00 le cours de Yoga
20h30 Danse de salon

Le Mardi

à 18h00 Chorale
17h30 Photo à la médiathèque

Le Mercredi

19h00 cours de Pilates
20h30 Danse de salon pour débutants

Le Jeudi

18h30 Gym

Le Vendredi

10h30 Gym

Toutes ces activités se pratiquent au foyer communal sauf la Photo à la médiathèque. Vous pouvez nous contacter par internet à l'adresse vallabrixsportsloisirs@laposte.net pour plus de renseignements ou proposer une nouvelle activité.

Cette année la Chorale travaille sur des chants brésiliens avec les chorales de Gajan et de Blauzac ainsi que des musiciens. Une représentation aura lieu dans le courant 2016 à Vallabrix.

Nous avons organisé un marché de Noël qui a eu un grand succès. Les exposants et visiteurs sous un beau soleil ont apprécié cette manifestation.

Le Père Noël a pu distribuer quelques friandises aux enfants.

A cette occasion nous avons offert avec l'Etrier quelques tours de poney à de nombreux enfants de l'école.

Nous avons organisé pour nos adhérents et leur entourage une soirée dansante qui s'est passée dans une ambiance très chaleureuse. L'année dernière c'est depuis Mondragon et Goudargues que des adhérents se déplaçaient, cette année c'est depuis Marguerittes ; notre association est connue de plus en plus loin. Nous aimerions tout de même avoir plus d'habitants de notre commune à compter dans nos membres.

Hervé Depasse



TRI SÉLECTIF

Le projet de la déchèterie à Vallabrix étant finalisé, nous allons avoir très rapidement un outil moderne et performant avec un tonnage des déchets croissant pour chaque ménage. Nous avons deux points d'apport volontaire sur notre commune qui sont souvent souillées par des déchets sur le sol en grande partie pendant les vacances. Il va falloir devenir le village modèle. Chaque loueur de gîtes doit demander au SICTOMU des fiches « memo du tri » afin d'informer au mieux les vacanciers.

Les fêtes sont passées mais saviez vous que vous avez de nombreux conseils pour faire vos cadeaux, votre décoration et vos repas en téléchargeant la fiche « NOËL » sur le site du Sictomu (en bas à gauche sur la page d'accueil rubrique téléchargements), de nombreuses fiches sont à votre disposition pour tous les événements et pour mieux gérer vos déchets.

Les colonnes de tri situées devant l'ancienne cave coopérative sont sur un espace privé. Aussi prenez soin de cet endroit comme si c'était votre propriété. Les riverains en subissent les nuisances : bruit des bouteilles, des camions de manutention venant vider ces colonnes souvent très tôt, les envols de papiers et plastiques. Pensez à eux en évitant de déposer vos déchets de bonne heure. Prenez soin de ramasser vos papiers ou films plastiques qui s'envoleraient pendant le vidage. Le fait d'avoir les colonnes près de chez soi est un désagrément auquel chacun de vous aurait pu être confronté car il n'y a pas de règle pour créer un point d'apport si ce n'est l'espace nécessaire pour le SICTOMU.

Rappel pour tous et pour les nouveaux arrivants : Nous pouvons mettre dans la colonne jaune les bouteilles d'huile en plastique jaune contrairement aux autres régions, également les films plastiques (étirables). Les autres emballages en plastique (dur) sont à mettre dans votre bac du ResTE ou dans la benne divers en déchèterie, sachant que les bennes « divers » sont destinées à l'enfouissement évitez d'acheter ces sortes d'emballages. Consultez le site du SICTOMU pour tout ce qui concerne les déchets.

(la photo jointe montre une dizaines de sacs, ce dépôt une fois constaté par les riverains, Mr le Maire prévenu. Le lendemain matin les sacs étaient enlevés par le propriétaire de la location)



COMPOSTAGE



Un an après l'inauguration des composteurs au collège de « Lou Redounet » le bilan est plus que bon car aujourd'hui une économie de 4 000€ et un compostage de 6 tonnes sur les 11 tonnes de déchets produits.

Les autres établissements sont maintenant motivés et vont développer le compostage ou d'autres formes de réduction des déchets.

Je pense que vos enfants qui fréquentent ce collège vous ont parlé de la cantine et du compostage et qu'ils sensibiliseront leur entourage. Il y a aussi des filières de gestions des déchets qui sont à valoriser car ce sont des métiers d'avenir.

Au niveau de chaque foyer il y a moyen aussi de réduire considérablement sa poubelle. Un tiers va au compost, et si vous n'avez pas de place pour un composteur il y a les composteurs collectifs situés sur le jardin public chemin du grand planas, je dispose de « bioseaux » pour la récupération de vos déchets.

La nouvelle déchetterie sera équipée d'un espace déchets verts important avec une zone de broyage, et j'espère un jour une zone de compostage.

Je rappelle comme souvent dans la gazette la réglementation concernant le brûlage que vous trouvez facilement sur internet et qui vient d'être mis à jour.

Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Vérfifié le 20 novembre 2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage
- les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune. Vous pouvez également en faire un compost individuel. Les services d'hygiène de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Une réglementation pour les forestiers et professions agricole existe sous condition particulière.

Après les décisions des chefs d'états lors de la COP 21, chacun à notre niveau, nous pouvons avoir des gestes pour l'environnement que vous pouvez découvrir en consultant sur internet le petit livre vert pour la terre de Nicolas Hulot.

Pour tous renseignements, me contacter :

DEPASSE Hervé 04 66 03 18 24

ou : joethdps@sfr.fr

Hervé Depasse

CLUB NATURE

PROGRAMME DES BALADES POUR 2016

10 Janvier : Nettoyage des nichoirs et pose de nouveau s'il y en a de confectionnés

14 Février : L'Amour dans la nature

13 Mars : Etang de la Capelle

10 Avril : Les salades sauvages et dégustation

08 Mai : Balade des arbres

12 Juin : Etang du Vaccarès

10 Juillet : Nocturne le long du Gardon

14 Août : Vallée de l'Eure (pique nique Anniversaire)

11 Septembre : Balade Photos

09 Octobre : Fleurs d'Automne

12 Novembre : Champignons

11 Décembre : Feuillages de Noël

Au cours de l'année à venir nous allons remettre le parcours des arbres en état, nous devons aussi agrémenter et baliser le sentier « Charlie ».

Une fois par mois une séance d'information sur la nature et son respect sera mise en place en septembre 2016.

Le livret des arbres de Vallabrix réédité en 2013 après modification est l'outil de très nombreux groupes de marcheurs qui empruntent nos chemins.



Des plantes pour nourrir, soigner, faire des économies et protéger les espaces naturels.

Nous n'abordons que le comportement fertilisant et utile pour le jardinier.

La Consoude (du genre *Symphytum*) est particulièrement riche en potasse. Elle contient de l'allantoïne qui favorise la floraison et la fructification. Elle est peut-être la seule plante à contenir de la vitamine B12, en oligo-éléments. Elle contient notamment du bore pour la floraison. Elle est essentielle pour les jardins potagers et ne demande aucun entretien particulier, s'étale rapidement en couvrant une grande surface où aucune autre herbe ne poussera (le désherbant est inutile)

Les fleurs ne sont pas odorantes mais très mellifères. Ainsi vous contribuez à la protection des abeilles, qui en même temps pollinisent les arbres environnants. Elle se multiplie facilement. En la coupant après la floraison au ras du sol, elle redémarre aussitôt pour donner à nouveau de belles et larges feuilles et des grappes de fleurs. Ainsi deux ou trois fois dans l'année vous avez de jolies plantes décoratives et surtout très utiles. C'est un excellent activateur de compost. L'utilisation en paillage donne aussi de bons résultats. Le purin de consoude est un bienfait pour tout le jardin et ne brûle pas les plantes.



La Tanaisie est réputée pour éloigner de nombreux insectes.

Le purin de tanaisie, la décoction ou la plante fraîche, en infusion séchée, aussi en bouquet suspendu dans une pièce fait fuir les mites, les moustiques.

En pulvérisation diluée on l'utilise contre le doryphore, la piéride du chou, aussi contre les limaces, les vers des poireaux, le charançon des pois, les otiorhynques, les puces, les acariens.

C'est une jolie plante de plus de 1m de haut avec une tige solide et flexible terminée par un magnifique bouquet de fleurs jaunes très odorantes.

Le Club Nature est ouvert à tous. Les balades durent deux heures chaque deuxième dimanche du mois toute l'année.

(Nous aimerions récupérer le piquet n°30 qui a jalonné le Cèdre de l'Himalaya sur le jardin public de la place de la liberté).

Contacts :

DEPASSE Hervé 04 66 03 18 24

ou : joethdps@sfr.fr

BETEILLE André 04 11 83 24 39

ou: abeteilleg@neuf.fr

GREER Yvan 04 66 37 35 53

ou: greerlibbrecht@hotmail.com

L'ÉTRIER DE L'UZÈGE



Le Centre se développe, avec une nouvelle carrière dédiée à la compétition et aux sauts d'obstacle. Les concours sont ouverts au public et nous souhaitons qu'ils soient des moments de convivialité : restauration et buvette sur place, artisans proposant des produits du Terroirs, soirées musicales...

LES DATES :

CONCOURS SAUT D'OBSTACLES (CSO) CLUB

Dimanche 24 janvier

Dimanche 13 mars.

CONCOURS SAUT D'OBSTACLES (CSO)AMATEUR ET PRO

Du 13 au 16 mai

Du 2 au 5 juin

Du 7 au 10 juillet

Tout au long de l'année, nous vous proposons :

- des stages à chaque vacances scolaires à la journée, demi journée, ou semaine complète,
- des promenades sur demande
- des activités les dimanches toutes l'année (Pâques, Noël, Halloween, chasse aux trésor, randonnée, jeux, voltige...)

Info au : 06 71 10 37 37

ou atlan.margot@orange.fr

MÉDIATHÈQUE



Depuis le mois de septembre, les horaires d'ouverture ont changé.

lundi
mercredi
vendredi de 17h à 19h

L'équipe de bénévoles vous accueille dans un lieu qui se veut plus convivial, fauteuils et poufs sont disponibles pour un moment de lecture, de détente et de rencontre.

Nous avons acquis de nouveaux livres dont le prix Goncourt (**Boussole de Mathias Enard**): une cinquantaine de livres pour 2015. Nous vous rappelons qu'une subvention

annuelle est allouée par la mairie pour ces achats. Vous pouvez émettre vos attentes, un cahier est disponible vers l'accueil. Nous en tiendrons compte dans les achats futurs, dans la mesure du possible.

Le bibliobus passe tous les 4 mois environ. Nous pouvons à l'occasion de son passage réserver des livres à la DLL (Direction du Livre et de la Lecture) de Nîmes. Le dernier passage était le mercredi 2 décembre 2015. Vous trouverez donc de nouveaux livres que nous avons empruntés pour vous.

Et bien sûr, la malle DVD renouvelée tous les 3 mois, avec un succès certain. Nous avons établi une nouvelle règle pour l'emprunt des DVD : nous limitons l'emprunt à 1 semaine afin de permettre la circulation de ce support.

La fréquentation est toujours très honorable pour un village d'environ 400 habitants (près de 35% des villageois). La Médiathèque représente un lieu de culture et de rencontres utilisé par la population.

| Inscrits depuis le 30/11/2015 | 0 à 16 ans | | + de 16 ans | | Actifs | Retraités |
|-------------------------------|-------------|-------------|-------------|--------|--------|-----------|
| | - de 12 ans | + de 12 ans | Femmes | Hommes | | |
| 150 | 47 | 11 | 70 | 22 | 49 | 43 |

Voici un tableau comparatif entre 2015 et 2014 :

| | 2014 (janv à nov) | 2015 (janv à nov) |
|----------------------------------|----------------------|----------------------|
| Nombre de permanences | 111 | 107 |
| Nouveaux inscrits | 33 | 36 |
| Emprunteurs | 607 | 637 |
| Livres empruntés | 1028 | 1064 |
| DVD empruntés | 290 | 275 |
| Passages pendant les permanences | 717 | 769 |

L'école fréquente également la médiathèque : les 3 classes vont passer 3 fois dans l'année pour travailler autour du livre et emprunter des livres.

UNE MÉDIATHÈQUE POUR LES JEUNES

Un rayon spécial adolescent est aménagé dans un coin de la médiathèque. Nous vous invitons à proposer des livres à acheter ou à emprunter à la DLL pour améliorer cet espace. Nous aimerions également connaître vos désirs pour l'accueil individuel ou collectif. Vous pouvez vous adresser aux bénévoles ou à la responsable

Pour terminer, l'informatisation a commencé et se poursuivra jusqu'au printemps si tout va bien. Une équipe s'est créée comprenant une dizaine de personnes réparties en 3 groupes (soient 6 heures par semaine). Le travail est minutieux, car il faut coder tous les documents (environ 1800), un par un et les enregistrer sur un logiciel spécifique. Cela permettra de faciliter la gestion des prêts et de faire des recherches de livres. Le fonds sera ainsi plus accessible pour tous les usagers.

L'équipe de bénévoles vous souhaite une bonne année 2016 pleine de découvertes et de rêves.

LA FENÊTRE À MENEUX

Marie-Hélène Vaux

Depuis septembre 2015, Anna Capovilla succède à Madeleine Mutel comme présidente de l'association.

L'association assure la gestion la médiathèque de Vallabrix et vous propose des clubs et des activités tout au long de l'année :

Le club cinéma : le 2ème jeudi du mois à 20h30
La programmation est faite de coups de coeur des organisateurs.

Contacts : abeteilleg@neuf.fr - greerlibbrecht@gmail.com - jeanchristophenguyen2@gmail.com - yannick.prioux@laposte.net

L'atelier d'écriture : le dernier jeudi du mois à 18h

On se retrouve une fois par mois autour de Michèle. Après un échauffement ludique et avec des propositions, on produit des textes que l'on partage en toute simplicité.

Contact: michele.cruypheninck@orange.fr

Le club méthodologie : 2 mercredis par mois.

Il accueille collégiens et lycéens qui ont des difficultés à s'organiser dans leur travail ou dans une activité particulière.

Contact: anne.bernard@hotmail.fr

L'atelier couture : 2 mercredis par mois de 15h à 17h

« Le p'tit atelier » retouches et créations. D'une façon amusante, cousons, racommodons....

Prochaines séances : les 6 et 20 janvier 2016

contact: Colette Richard - 04 66 57 15 81

et en 2016:

Le m'ART'athon des arts, manifestation co-organisée avec l'APE et VITAE.

La 1ère fut un réel succès. 25 productions variées : peinture, pastel, dessin, écriture, musique, céramique, vitrail, sculpture bois, ... Pour la 2ème, en 2016 nous avons le soutien financier de Mr Cavart, notre député, dans le cadre de sa réserve parlementaire.

Et d'autres choses encore....

Anna Capovilla

EXPOSITIONS À LA MÉDIATHÈQUE



Entre la rentrée de septembre et le mois de juin, le Fenêtre à meneaux organise quelques expositions qui rythment notre modeste saison culturelle. A la fin de l'été 2015, Claire Guigou a exposé une série d'œuvres colorées, fruits de

différentes techniques. Parmi elles, une tauro-machie d'inspiration cubiste en hommage aux traditions de notre région.

Les murs de la médiathèque ont accueilli pendant les mois d'automne les grands formats d'Armelle Renaud, artiste implantée à Saint-Quentin : peintres, fuscains, pastels ont instauré dans le lieu une atmosphère singulière

que nous avons quittée avec regret.

En 2016, vont se succéder deux expositions sur le thème de l'arbre choisi comme fil conducteur des manifestations de l'année.

Brigitte Cauvy et Claude Auroy, déjà présentes lors de l'inauguration de la médiathèque, reviennent avec des œuvres toutes nouvelles. Et au printemps, nous aurons le plaisir d'accrocher les photographies de Reinhardt Schwartz, bien connu des Vallabrixois. Ses photos du village, en noir et blanc, font partie du patrimoine de notre commune.

Chaque exposition laisse une empreinte dans notre médiathèque : y subsiste, après le décrochage, la trace de cet intérêt particulier fait de curiosité et d'attrance que produit la création artistique.

Odile Pernin-Vidal

Peinture Armelle Renaud

PATRIMOINE

LES INDIENNES FILLES DU SUD OU CE QUE FEMME VEUT....



Au XVII^{ème} siècle des cotonnades peintes nous arrivent des Indes; de Perse, de Turquie par le port de Marseille. Déjà une trace dans les écrits en 1567, un commerce d'indienne passe par le port-relais de Marseille. Succès immédiat, des décors luxuriants, des couleurs vives, joyeuses : ce sont les « indiennes », ce que nous appelons maintenant des tissus provençaux.

Deux fabricants de cartes à jouer (Benoît Ganteaume et le graveur Jacques Baville) en 1648 vont copier ces indiennes en se servant du même procédé que pour les cartes : les tampons d'imprimerie en bois. Leurs tissus se vendent bien, moins chers que les indiennes importées. Ils habillent les dames de la cour comme la petite vendeuse, l'ouvrière ou la domestique. Un hic, les couleurs avec le temps palissent, perdent de leur vigueur. Soleil, lavages répétés, nos couleurs ne résistent pas.

Colbert en créant la Compagnie des Indes en 1664 et avec l'assentiment du roi Louis XIV



fait venir alors une centaine de familles d'Arménie (400 personnes environ) qui maîtrisent la technique de la couleur sur tissu, l'indiennage.

Déjà auparavant, des négociants arméniens commerçaient dans notre sud. Ces familles s'installent de Marseille jusqu'à Sommières dans le Gard. Présence attestée de ces compagnons peintres d'« indienne » en 1677 Avignon, 1678 Nîmes, 1680 Arles. Madame de Sévigné est une incondionnelle de ces tissus. Molière consacre les « indiennes » dans la bouche de son Bourgeois Gentilhomme en 1670. Tout va pour le mieux.

Mais les fabricants de tissus de soie et de lin s'inquiètent devant l'engouement de la population pour le coton et les indiennes. Ils manifestent et après la mort de Colbert sous l'influence de Louvois, le roi Louis XIV en 1686 le 26 octobre en interdit la fabrication, le commerce et le port de vêtements en indienne dans tout le royaume. Les sanctions sont démesurées : porter une indienne c'est une amende et prison si récidive, trois ans de galère pour en avoir fait le commerce et peine de mort pour en avoir fabriqué ! Les fabricants doivent brûler tous leurs tampons en place publique : on perd ainsi des chefs-d'œuvre de gravures sur bois. La plupart des indienneurs provençaux et languedociens s'exilent en Suisse, en Allemagne, Toscane, Sardaigne..., grossissant le flot de fugitifs français et huguenots. La Basse-Ardeche, le Vivarais se vident de leurs indienneurs et les femmes qui majoritairement étaient employées dans ce secteur se retrouvent au chômage.

Les Uzétiens, les fils Pourtalès, vont créer une puissante entreprise d'indiennage à Genève et Neuchâtel. Un musée de Genève et un autre de St Pétersbourg en Russie ont dans leurs réserves des tampons arrivés avec nos indienneurs, les Négret d'Anduze, les Claparède de Nîmes. Un Bosanquet de Lunel s'installe à Cadix... L'argent part avec eux..Les pouvoirs politiques locaux vont bien dans un premier temps freiner la répression. Mais ils devront fermer les yeux et faire le deuil d'un secteur économique pourtant en bonne santé, riche d'emplois et de bénéfices.

Quelques familles résistent dans notre sud et les indiennes deviennent le symbole d'insoumission au roi. La production est vendue sous le manteau, des ateliers clandestins s'installent dans des caves. Même des nobles s'essayent à cette fabrication. La province du Languedoc est une des plus actives avec ses frontières espagnoles, maritimes, ses artisans fugitifs installés à l'étranger. On a les moyens de produire et de vendre.

Nantes devient un des pôles de la contrebande.



Devant les difficultés d'application de ces décrets en 1715 on autorise du bout des lèvres la fabrication, uniquement pour l'exportation. Porter ces tissus est toujours passible de sanction. Ici et là les femmes portent leurs indiennes sous une jupe, les hommes en gilet sous une veste. Doublures de vêtements, chemisettes, tabliers, caleçons...

Dans l'inventaire des biens de Mathieu de Bargeton de 1715 (frère de notre seigneur-Charles de Vallabrix), des fauteuils recouverts d'indienne, des rideaux de cotonnade fleurie dans sa maison d'Arpaillargues. Des résistances parfois violentes. On frappe, insulte les sergents chargés d'appliquer la loi. En 1738 une révolte à Sommières oppose tous les habitants et les sergents du roi qui s'apprêtaient à verbaliser des femmes en jupes d'indienne. Le sang coule. Les représentants de la loi sont jetés hors la ville. Ce sera une émeute qui fera date. Louis XV enfin en 1759 abroge ces décrets.

A la fin du 18ème siècle le pays compte pas moins de 150 entreprises d'indienneurs, dont les fameux établissements nîmois Faussard, Altier, Rigot associés, célèbres dans toute l'Europe pour leurs mouchoirs imprimés. Des tampons réapparaissent comme par magie. Des graveurs sur bois n'ont pas perdu la main et fabriquent des merveilles.

Que sont devenues les familles arméniennes ? Certaines sont reparties mais la plupart ont fait souche dans notre province, souvent par mariage avec des gens du cru. Les fabricants de soieries ont profité de leurs compétences : arrivent sur le marché des motifs, des couleurs fortement inspirés d'Asie Centrale.

De nos jours, leurs descendants sont boulangers, fonctionnaires, artisans, médecins, sportifs... Actuellement un musée est consacré à cet art qu'est l'indiennage à Tarascon (39 rue Proudhon dans l'hôtel particulier d'Ayminy -

pour le visiter voir horaires et jours d'ouverture).

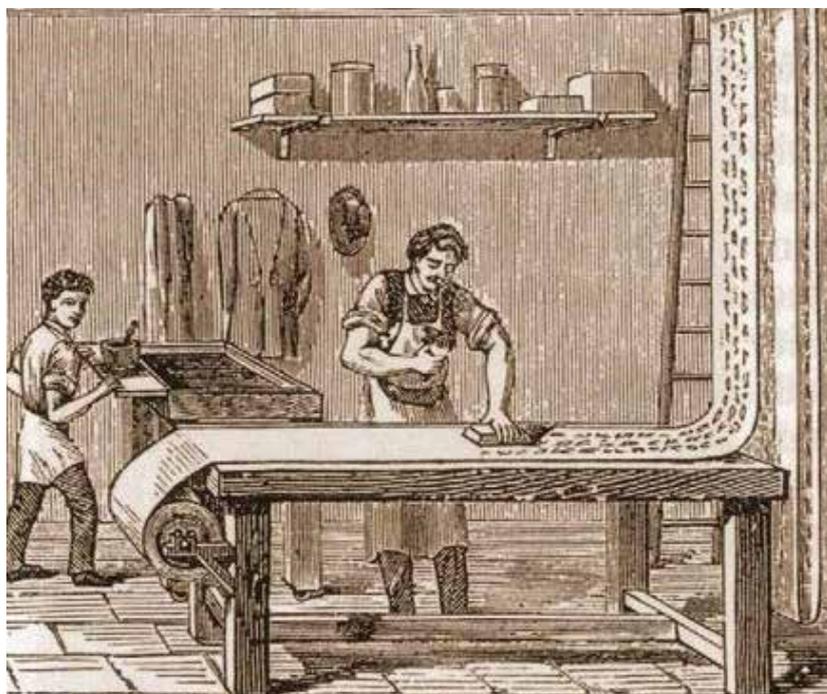
En ce qui concerne les fugitifs français de cette période, à Berlin la population française passe de 4900 en 1697 à 9000 en 1732 - Genève voit sa population triplée dans les années 1680, 350 personnes par jour arrivent en 1687 ; 30 000 personnes passent par Genève de 1685 à 1687

- (sources : registres suisses et allemands des sociétés d'entraide).

L'Histoire se répète....

Sources : Gazette de Nîmes n°797 supplément dossier et photos tampons Patrimoine Daphné Arthomas -- Olivier Raveux La Naissance de l'Indiennage Européen , l'Exemple de Marseille CNRS UMR Telemme Aix en Provence -CH Diran-Tékezian Marseille la Provence et les Arméniens 1929 Mémoires de l'Institut d'Histoire de Provence archdép des Bouches du Rhône B 138 et E201 registres paroissiaux -Abbé Rouquette Les fugitifs BNF Gallica- Pierre Miquel Les Guerres de Religion édit Fayard. - généanet généalogie - Journal de Nîmes 1786 numérisé BNF + Carré d'Art Nîmes-

Bernadette Voisin-Escoffier



HISTOIRE

16 ET 17 AOÛT 1893

MASSACRE DES ITALIENS D'AIGUES MORTES

Le massacre des Italiens d'Aigues-Mortes est une suite d'événements survenus les 16 et 17 août 1893, à Aigues-Mortes, ayant conduit au massacre de travailleurs italiens de la Compagnie des Salins du Midi, par des villageois et des ouvriers français. Les estimations vont d'une dizaine de morts (officiellement 8) à 150 morts (selon la presse italienne de l'époque), ainsi que de nombreux blessés, victimes de lynchages, coups de bâton, noyade et coups de fusils. Cet événement est aussi l'un des plus grands scandales judiciaires de l'époque, puisque aucune condamnation ne fut jamais prononcée, lors du procès le 30 décembre 1893.

La deuxième moitié du XIX^e siècle en France, est marqué par une forte progression de l'immigration étrangère. Que ce soit les Belges dans le nord ou les Italiens dans le sud-est. L'immigration étrangère, surtout vers la fin du siècle, commence à se faire pesante pour les habitants de ces zones. Ainsi un réel sentiment nationaliste au sein de la population tend à naître avec entre autres l'apparition de ligues d'extrême droite dont la Ligue de la patrie française. Durant cette période, l'étranger commence à ne plus du tout être accepté par les populations car les immigrés sont considérés comme des voleurs de travail et des malfrats, comme en témoigne certains écrits. L'apparition de surnoms à caractère péjoratif, comme « *rital* » pour les Italiens, montre bien encore l'évolution des mentalités. En corrélation avec cette montée de la méfiance et de la défiance envers les immigrés, des mesures sont mises

en place par l'appareil étatique comme des quotas, ou l'obligation dès 1890 d'avoir une carte de séjour obligeant chaque étranger à se faire connaître auprès de la mairie du village où il réside, toujours dans une logique de rationalisation et de régulation de l'immigration.

C'est donc dans ce contexte qu'éclate l'affaire d'Aigues-Mortes, au moment où les tensions entre résidents et étrangers sont au plus haut, l'affaire semble presque comme une inévitable catastrophe.

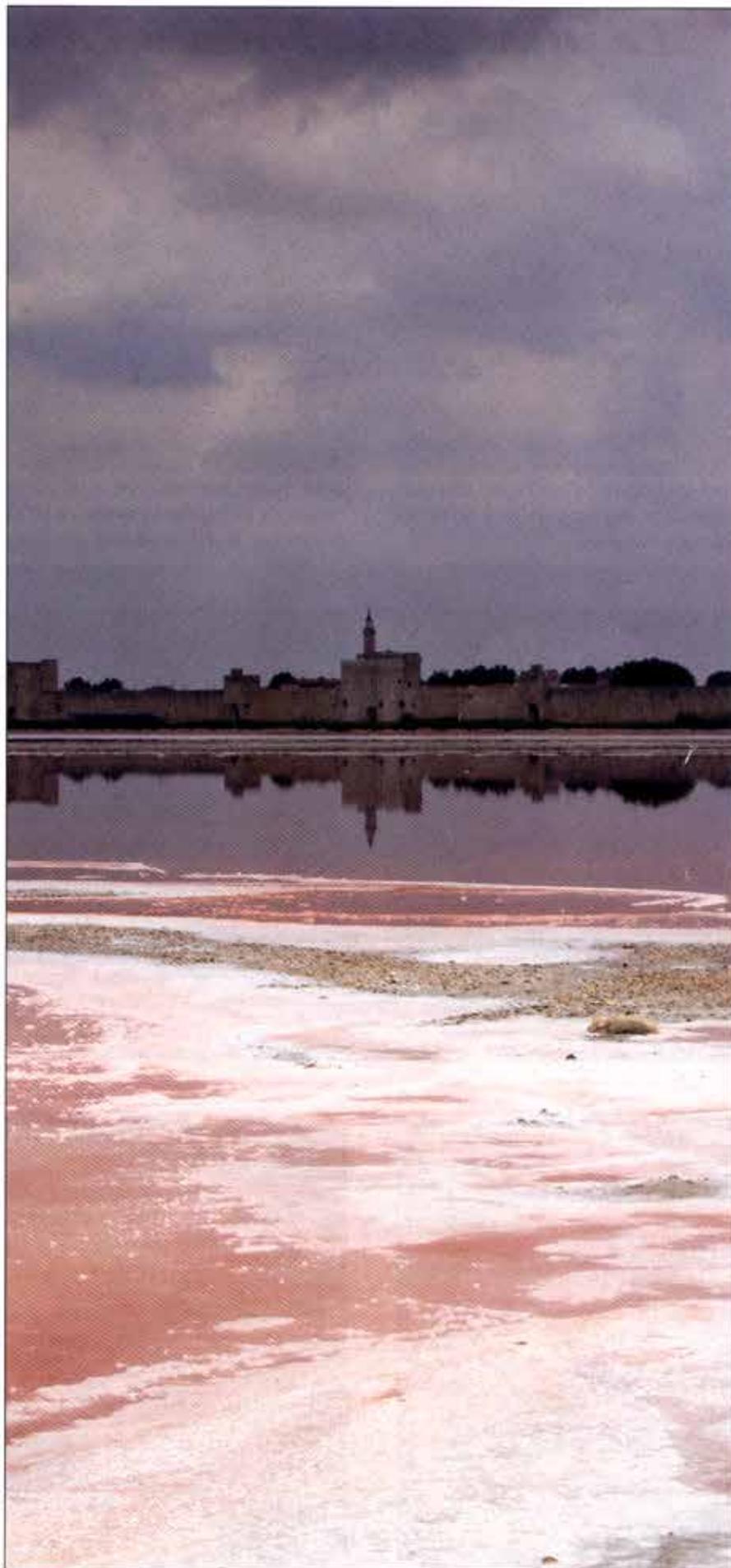
La Compagnie des Salins du Midi lance à l'été 1893 le recrutement des ouvriers pour le battage et le levage du sel. L'embauche est en réduction en raison de la crise économique que connaît l'Europe alors que la perspec-

tive de trouver un emploi saisonnier a attiré, cette année-là, un plus grand nombre d'ouvriers. Ceux-ci se partagent en trois catégories surnommées : les « *Ardéchois* », paysans, pas forcément originaire d'Ardèche, qui laissent leur terre le temps de la saison, les « *Piémontais* » composés d'Italiens originaires de tout le Nord de l'Italie et recrutés sur place par des chefs d'équipe, les chefs de colle, les « *trimards* » composés en partie de vagabonds.

En raison du recrutement opéré par la Compagnie des Salins du Midi, les chefs de colle sont contraints de composer des équipes comprenant des Français et des Italiens. Dès le début de la matinée du 16 août, une rixe éclate entre les deux communautés qui se transfor-



ment rapidement en lutte d'honneur. Malgré l'intervention du juge de paix et des gendarmes, la situation va rapidement dégénérer. Certains trimards rejoignent Aigues-Mortes et y affirment que des Italiens ont tué des Aiguemortais, ce qui fait grossir leurs rangs de la population et des personnes qui n'ont pas réussi à se faire embaucher. Un groupe d'Italiens est alors attaqué et doit se réfugier dans une boulangerie que les émeutiers veulent incendier. Le préfet Gustave Le Mallier fait appel à la troupe vers 4 heures du matin, elle n'arrive sur les lieux qu'à 18 heures, après le drame. Dès le début de la matinée, la situation s'envenime, les émeutiers se rendent dans les salins de Peccais où se trouvent le plus grand nombre d'Italiens que le capitaine des gendarmes Cabley essaie de protéger en promettant aux émeutiers de les chasser une fois raccompagnés à la gare d'Aigues-Mortes. C'est durant le trajet que les Italiens assaillis par les émeutiers sont massacrés par une foule que les gendarmes ne réussissent pas à contenir. Selon les autorités françaises, il y eut officiellement 8 morts. On connaît l'identité de sept d'entre eux : Carlo Tasso, d'Alessandrie, Vittorio Caffaro, de Pignerol, Bartolomeo Calori, de Turin, Giuseppe Merlo, de Centallo, Lorenzo Rolando, de Altare, Paolo Zanetti, de Nese, Giovanni Bonnetto. On ne retrouva jamais le cadavre d'un neuvième Italien, Secondo Torchio. De même, suite à ces événements, 17 Italiens étaient trop gravement blessés pour pouvoir être évacués en train : l'un d'eux mourra du tétanos un mois plus tard. Leurs témoignages (ceux des blessés), auxquels s'ajoutaient d'imprécises dépêches d'agences (on parla de centaines de morts, d'enfants empalés et portés en triomphe, etc.), contribuèrent à faire grossir la vague d'indignation. L'affaire devient un enjeu diplomatique et la presse étrangère (dont celle italienne) prend fait et cause pour les ouvriers Italiens. Des émeutes anti-françaises éclatent en Italie. Un règlement diplomatique est trouvé et les partis sont indemnisés : les ouvriers italiens d'une part, l'État français de l'autre pour les émeutes devant le palais Farnèse (ambassade de France à Rome). Dans la commune d'Aigues-Mortes, le maire nationaliste Marius Terras doit démissionner.



EXPRESSION LIBRE

DEVENIR DE NOTRE RÉGIE EAU ASSAINISSEMENT ?



Concernant la réforme territoriale, dans un communiqué reproduit dans la Gazette N°63 (Juillet 2015, 10ème page) signé B. Clément, des conséquences de la loi « NOTRe », adoptée 3/7/2015, sont mises en avant.

Entre autres, les compétences, Eau en 2020, Assainissement en 2018, seront transférées aux intercommunalités, donc à la CCPU pour nous Vallabrixois.

Incidences en 2018 pour l'Assainissement.

- 1) D'office +10% de TVA par assujettissement. A ce jour nous ne payons pas de TVA, non obligatoire pour les petites régies.
- 2) La rigueur administrative oblige la séparation comptabilité Eau de l'Assainissement. Actuellement à Vallabrix la gestion est globalisée.
- 3) Le coût de l'entretien (l'équivalent du temps passé par l'employé municipal sur la station d'épuration par exemple) va entrer dans le budget assainissement.
- 4) Les bâtiments communaux (mairie, école, etc.), vont devoir payer l'assainissement comme l'utilisateur lambda. (Rigueur administrative.)

A ce stade : principe des vases communicants, ce qui disparaît d'un budget sera à la charge de l'autre, dont des emprunts, frais de maintenance et énergie. Donc le budget Eau seule sera à revoir en équilibre sans l'Assainissement, et il peut s'en suivre une évolution du prix du m³ d'eau.

A ce jour, sans simulation, quelle incidence sur chacune de nos factures ?

Il est certain que globalement la somme des 2 factures à venir, Eau + Assainissement, sera plus lourde suite à l'ajout du coût des temps passés par les employés municipaux sur le terrain et en administratif, ainsi que la TVA 10% sur la facture établie par la future régie Assainissement de la CCPU.

Pour mémoire : TVA actuellement en vigueur, (Abonnement et consommation), Eau 5,5%, Assainissement 10%.

Mon article ne traite que des incidences pour l'utilisateur, avant de passer en compétence CCPU, un long chemin de débats est à prévoir.

Les régies actuelles performantes et bien maîtrisées qui sont à l'échelle humaine, vont-elles tenter de réveiller les consciences ?

Michel Voisin

NOUVEAU À VALLABRIX

Au printemps de cette année, **Ghislaine de Rougé** s'est installée avec ses sculptures dans notre commune, Route d'Uzès. Sculptrice en céramique, elle expose dans plusieurs galeries de la région. Elle anime des ateliers de modelage et de sensibilisation à la terre, au rythme d'une session par mois. N'hésitez pas à la contacter : c'est avec plaisir qu'elle vous fera visiter son atelier !

GHISLAINE DE ROUGÉ

ghislaine.derouge@yahoo.fr
ghislainederouge.fr
Route d'Uzès - Vallabrix
06 12 19 62 06



JULIE MARGARITA

Artisan doreur ornementaliste
Artisan peintre et applicateur revêtements

Tel : 06 20 04 64 66



GUILLAUME PRADEL

Zinguerie traditionnelle, Petits travaux de toiture,
Abergement de cheminée, Couverture zinc

25 rue des remparts - Vallabrix - Tel : 06 12 03 19 68

DENIS VALENTIN

Artisan plaquiste, cloisons, isolation

2 Chemin Des Liquières - Vallabrix - tel : 06 29 92 22 34

L'ABRIX BAR

Après une première saison plus que réussie où l'on a vu l'affluence du bar croître sans cesse, je tiens au nom de l'équipe du bar à remercier tous les vallabrixois pour cette belle énergie que nous avons tous ressentis l'été dernier. L'Abrix Bar réouvrira ses portes début Juin avec un new look et de nouvelles ambitions. **Les concerts sonorisés se feront désormais à l'extérieur du village** tandis que dans la cour du bar nous programmerons de la musique douce et acoustique, des projets théâtraux sont aussi prévus ainsi qu'une résidence d'artistes. Bref, plein d'idées qui nous annoncent un été prometteur.

A très bientôt !

Adrien Boulon



«Non! Non! Je ne veux pas d'un éléphant dans un boa. Un boa c'est très dangereux, et un éléphant c'est très encombrant. Chez moi c'est tout petit. J'ai besoin d'un mouton. Dessine-moi un mouton.»

Alors j'ai dessiné.

Il regarda attentivement, puis :

«Non! Celui-là est déjà très malade. Fais-en un autre.»

Je dessinai :

Mon ami sourit gentiment, avec indulgence :

«Tu vois bien... ce n'est pas un mouton, c'est un bélier. Il a des cornes...»

Je refis donc encore mon dessin :

Mais il fut refusé, comme les précédents :

«Celui-là est trop vieux. Je veux un mouton qui vive longtemps.»

Alors, faute de patience, comme j'avais hâte de commencer le démontage de mon moteur, je griffonnai ce dessin-ci :

Et je lançai :

«Ça c'est la caisse. Le mouton que tu veux est dedans.»

Mais je fus bien surpris de voir s'illuminer le visage de mon jeune juge :

«C'est tout à fait comme ça que je le voulais! Crois-tu qu'il faille beaucoup d'herbe à ce mouton?»

